

même ne néglige pas de rencontrer périodiquement les membres du Congrès susceptibles d'influer sur la politique américaine à l'endroit du Canada. Il est peut-être devenu plus important pour les Canadiens de se gagner l'amitié d'un sénateur du Maine ou d'un représentant du North Dakota que d'obtenir la faveur du président ou du secrétaire d'État.

Diplomatie provinciale

Les Américains ont découvert, pour leur part, que leurs intérêts ne dépendent pas exclusivement de décisions élaborées dans les ministères du gouvernement fédéral canadien. L'élection du Parti québécois au Québec en 1976 et le référendum sur la souveraineté-association les ont grandement sensibilisés à la crise constitutionnelle canadienne. S'ils sont intensément sympathiques à la cause de l'unité canadienne, ils sentent bien que, malgré les grandes manœuvres de M. Trudeau, Ottawa devra éventuellement jeter du lest et réformer la Constitution au profit d'une plus grande autonomie pour les provinces. La presse américaine a semblé prendre ce fait pour acquis dès le lendemain de la victoire du NON au référendum québécois.

Jusqu'à maintenant, contrairement à ce que les projections d'analystes machiavéliens pourraient laisser croire, les élites américaines se sont refusé à envisager les avantages que les États-Unis pourraient tirer d'une balkanisation du Canada. Pourtant, ces élites sont sensibles (comment ne le seraient-elles pas?) aux arguments de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, entre autres, en faveur d'une moins grande interférence d'Ottawa en matière énergétique. Albertains et Colombiens eux-mêmes ne se sentent-ils pas souvent plus près des États-Unis que d'Ottawa? Dans le cas du Québec, bien sûr, la connivence est moins grande sinon tout à fait absente. Mais ces mêmes élites américaines respectent la volonté québécoise d'autonomie.

L'Hydro-Québec et sa capacité d'exporter son inépuisable électricité fascinent New York et la Nouvelle-Angleterre. A Washington, cependant, on fait preuve de la plus grande prudence. Les hauts fonctionnaires s'en tiennent scrupuleusement aux règles du protocole et considèrent le gouvernement fédéral comme leur seul interlocuteur légitime. Ils surveillent attentivement la politique provinciale, acceptent même de rencontrer les hommes politiques des provinces à l'occasion mais veillent toujours à le faire par les canaux fédéraux appropriés. Mais leur attention s'intensifie constamment. Un consulat général comme celui de Québec joue en pratique un rôle qui va bien au-delà du secteur municipal et régional. Il est un instrument de communication avec le gouvernement du Québec. Il en est sans doute de même pour d'autres consulats.

Il est donc à prévoir que la diplomatie américaine évoluera prudemment dans le sens d'un intérêt accru auprès des pouvoirs provinciaux ou régionaux au Canada; surtout si les provinces devaient obtenir une juridiction plus étendue en matière internationale dans le